

## ÉTAPES À SUIVRE - DEMANDE ASSURANCE EMPLOI

Premièrement, vous devez avoir en votre possession :

- Votre NAS (Numéro d'assurance sociale);
- Un spécimen de chèque (pour les dépôts direct);
- La date de votre embauche;
- Votre salaire annuel ou votre taux horaire.

1. Rendez-vous en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/assurance-emploi-reguliere.html>

2. Sélectionner les

### Assurance-emploi et prestations régulières : Présenter une demande

De : [Emploi et Développement social Canada](#)



1. Aperçu

2. Admissibilité

3. Montant que vous pourriez recevoir

4. Ce qu'il faut savoir avant de commencer

5. Présenter une demande

6. Une fois votre demande présentée

7. Pendant que vous recevez l'assurance-emploi

3. Rendez-vous au bas de la page et cliquez :

Prêt à commencer?

4. Rendez-vous au bas de la page et cliquez :

Commencer le processus de demande

### Début de la demande

#### Avis Important

Nous recevons actuellement un grand nombre de demandes d'assurance-emploi. Si vous êtes incapable d'accéder au système en raison d'un problème technique, veuillez réessayer plus tard. Nous sommes conscients du problème et travaillons à le résoudre. Merci de votre patience.

Grâce au dépôt direct, le gouvernement du Canada peut déposer automatiquement vos paiements dans votre compte et évite les retards occasionnés par la poste. [Inscrivez-vous](#) au dépôt direct quand vous appliquez pour l'AE! C'est pratique, sécuritaire et fiable.

Vous avez choisi de remplir votre demande en français. Vous ne pourrez pas changer pour l'anglais après que vous aurez débuté votre session en ligne. Si vous désirez [changer la langue](#), vous devez le faire avant de commencer.

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires

**Pour naviguer dans la demande, vous devez utiliser seulement les boutons fournis dans le bas de la page.**

\* Tentez-vous de récupérer une demande que vous avez commencée dans les dernières 72 heures, mais que vous n'avez pas fini de remplir ?

- Oui
- Non

Page suivante

Répondez : non, si vous débutez votre inscription pour la 1ère fois

Répondez: oui, si vous revenez pour compléter votre inscription partielle déjà débutée

Vous devrez avoir en main votre code d'inscription partielle généré précédemment par le système AE

5.

## Type de demande d'assurance-emploi

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

### Les prestations pour employés

Vous pouvez demander des prestations pour employés si vous avez occupé un emploi assurable en tant qu'employé, y compris si vous êtes pêcheur. Ces prestations fournissent une aide financière temporaire si vous perdez votre emploi (sans en être responsable), si vous êtes malade, si vous êtes enceinte, si vous prenez soin d'un nouveau-né ou d'un enfant adopté, si vous prenez soin d'un membre de votre famille souffrant d'une maladie grave qui risque de causer son décès ou si vous prenez soin ou offrez du soutien à un membre de famille gravement malade.

### Les prestations pour travailleurs autonomes

En tant que travailleur autonome, vous pouvez faire une demande de prestations si vous vous êtes volontairement inscrit au programme de l'assurance-emploi. Ces prestations fournissent une aide financière temporaire si vous êtes malade, si vous êtes enceinte, si vous prenez soin d'un nouveau-né ou d'un enfant adopté, si vous prenez soin d'un membre de votre famille souffrant d'une maladie grave qui risque de causer son décès ou si vous prenez soin ou offrez du soutien à un membre de famille gravement malade.

\* Quel type de prestations d'assurance-emploi désirez-vous demander? 

- Les prestations pour employés
- Les prestations pour travailleurs autonomes

Page suivante

6.

## Code de référence

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

\* Faites-vous partie d'un groupe d'employés participant à une **formation d'apprenti**, à un programme de **travail partagé**, dans une situation de **licenciement collectif** (incluant les mises à pieds causées par un désastre naturel), ou travaillant dans l'industrie **automobile ET** avez-vous reçu un code de référence à utiliser dans le cadre de cette demande? 

- Oui
- Non

Page précédente

Page suivante

7.

## Type de prestations

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

\* Quel type de prestations demandez-vous? 

- Prestations régulières** : vous avez perdu votre emploi sans en être responsable et vous êtes disposé à travailler et capable de le faire, mais vous ne pouvez pas trouver de travail.
- Prestations de pêcheur** : vous êtes un travailleur autonome se livrant à la pêche.
- Prestations de maladie** : vous êtes incapable de travailler en raison d'une maladie, d'une blessure ou d'une mise en quarantaine. Cette option vous permet aussi de recevoir les prestations de maladie avant vos prestations de maternité.
- Prestations de maternité** : vous êtes enceinte ou vous avez accouché récemment. Cette option vous permet aussi de recevoir les prestations de maternité suivies des prestations parentales.
- Prestations parentales** : vous prenez soin d'un nouveau-né ou d'un enfant nouvellement adopté.
- Prestations de compassion** : vous fournissez des soins ou du soutien à un membre de votre famille gravement malade et qui risque de décéder dans les 26 prochaines semaines.
- Prestations pour proches aidants** : vous fournissez des soins ou du soutien à un membre de famille qui est gravement malade

Page précédente

Page suivante

8.

## Section d'aide

Si vous rencontrez des problèmes pendant que vous remplissez votre demande, cliquez sur l'icône d'aide à côté de la question ou consultez le lien « Aide pour cette page » situé au haut de certaines pages.

Page précédente

Page suivante

9.

\* Numéro d'assurance sociale (sans espaces ni traits d'union)

\* Date de naissance

Année:  Mois:  Jour:

\* Nom de famille (tel qu'indiqué sur votre carte/lettre d'assurance sociale) 

\* Prénom (tel qu'indiqué sur votre carte/lettre d'assurance sociale) 

Autre prénom

\* Votre nom de famille à la naissance 

\* Genre 

- Homme
- Femme
- X

\* Le nom de **famille** de votre mère à sa naissance 

[Page précédente](#)

[Page suivante](#)

10.

## Validation de l'identité

Veillez vérifier les renseignements fournis ci-dessous. Si les renseignements sont exacts cliquez sur le bouton « Page suivante ». Si vous désirez modifier vos renseignements, cliquez sur le bouton « Page précédente ».

Numéro d'assurance sociale

Date de naissance

Nom de famille

Prénom

Votre nom de famille à la naissance

Le nom de famille de votre mère au moment de sa naissance

Genre

[Page précédente](#)

[Page suivante](#)

11.

## Mot de passe temporaire

Votre mot de passe temporaire est :

Si vous perdez votre session, ce mot de passe vous permettra de continuer à remplir votre demande. **Veillez vous assurer de noter votre mot de passe exactement tel qu'indiqué.**

Ce mot de passe temporaire a été choisi au hasard. Votre mot de passe et les renseignements que vous avez inscrits au dernier écran en exécution sont essentiels à la récupération de votre demande partiellement remplie. Votre mot de passe demeurera actif durant 72 heures. Si vous ne pouvez pas compléter votre demande en entier durant cette période de 72 heures, votre demande sera supprimée et vous devrez débiter une nouvelle demande.

Service Canada prend toutes les mesures nécessaires afin que vos transactions électroniques avec nous soient sécuritaires, et que vos renseignements personnels soient protégés.

[Page précédente](#)

[Page suivante](#)

12.

## Renseignements personnels

### ► Aide pour cette page

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

Je préfère être servi(e) :

\* Verbalement :

Anglais

Français

\* Par écrit :

Anglais

Français

Votre adresse courriel pourrait être communiquée avec Guichet-Emplois afin de vous aider à trouver un emploi potentiel. Votre adresse courriel pourrait également être partagée avec votre gouvernement provincial ou territorial et leurs fournisseurs de services autorisés pour vous orienter vers des programmes et des services d'emplois.

Quand les agents de Service Canada ne peuvent pas vous joindre par téléphone, ils peuvent communiquer avec vous par courriel pour vous demander de les rappeler.

Veuillez vérifier la saisie de votre adresse courriel et vous assurez que les informations que vous avez entrées sont correctes.

Les renseignements concernant votre demande ne peuvent pas être communiqués par courriel.

Adresse courriel

[Redacted]

\* Confirmez votre adresse courriel

[Redacted]

13.

\* L'adresse postale :

\* Entrez votre code postal et sélectionnez « Cherchez l'adresse » pour afficher votre adresse postale. 

[Redacted]

Cherchez l'adresse

Cochez si l'adresse est à l'extérieur du Canada

Adresse internationale

\* Numéro

[Redacted]

\* Rue

[Redacted]

App./Suite

[Redacted]

\* Ville, municipalité ou village

[Redacted]

Province ou territoire

QUÉBEC

\* Code postal

[Redacted]

\* Votre adresse résidentielle est-elle différente de votre adresse postale?

Oui

Non

Page précédente

Page suivante

## Programmes et services

Emploi et Développement social Canada et ses partenaires ont plusieurs programmes et services conçus pour aider les travailleurs ayant des besoins particuliers en matière d'emploi. Nous utilisons les renseignements demandés ci-dessous pour déterminer votre admissibilité à ces programmes et services de même que pour établir des statistiques.

Ces renseignements nous aideront aussi à déterminer le montant d'impôt déduit de vos prestations.

La section suivante peut être remplie sur une base volontaire.

Je suis :

Indien inscrit

(en vertu des modalités de la *Loi sur les Indiens*, un indien inscrit est un individu inscrit à titre d'Indien auprès de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada ou qui a droit d'être inscrit ainsi)

Indien non inscrit

Inuit

Métis

Personne handicapée

Minorité visible

[Page précédente](#)

[Page suivante](#)

14.

## Renseignements relatifs à l'impôt sur le revenu

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

### Votre T4E (État des prestations de l'assurance-emploi et autres prestations)

Pour remplir votre déclaration de revenus, vous devez avoir votre T4E. Vous pouvez y accéder plus rapidement en ligne à partir de votre compte Mon dossier Service Canada (MDSC) plutôt que de le recevoir par la poste. Pour vous inscrire, visitez [Canada.ca/mondossierservicecanada](http://Canada.ca/mondossierservicecanada).

Comment allez-vous accéder à votre T4E? 

Je vais y accéder en ligne à partir de MDSC (disponible le 1er février) sans le recevoir par la poste.

Veuillez m'en envoyer une copie papier (postée d'ici le 28 février).

#### Crédit d'impôt personnel

Le montant d'impôt déduit de vos prestations d'assurance-emploi est propre à votre province ou à votre territoire de résidence et à votre situation d'impôt personnelle.

\* Veuillez choisir l'option qui s'applique à votre situation d'impôt personnelle

Base

Base et conjoint(e) (si vous déclarez votre conjoint(e) comme **personne à charge** dans votre déclaration de revenus)

Selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*, un conjoint(e) est une personne à qui vous êtes légalement marié(e) ou une personne qui est votre conjoint(e) de fait.

Choisir l'option « Base et conjoint(e) » fera **diminuer l'impôt prélevé** sur vos prestations d'assurance-emploi comparativement à l'option « Base ».

#### Modification à votre crédit d'impôt personnel

Pour modifier le montant de l'impôt prélevé sur vos prestations d'assurance-emploi après avoir soumis votre demande, veuillez composer le 1-800-808-6352.

[Page précédente](#)

[Page suivante](#)

15.

## Dépôt direct

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

À Service Canada, le dépôt direct est notre façon de faire les paiements d'assurance-emploi.

Veuillez fournir les renseignements sur votre compte de banque afin de recevoir vos paiements d'assurance-emploi directement dans votre compte.

\* Avez-vous déjà utilisé le dépôt direct dans une demande de prestations d'assurance-emploi précédente?

Oui

Non

[Page précédente](#)

[Page suivante](#)

16.

## Dépôt direct

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

À Service Canada, le dépôt direct est notre façon de faire les paiements d'assurance-emploi.

Veuillez fournir les renseignements sur votre compte de banque afin de recevoir vos paiements d'assurance-emploi directement dans votre compte.

\* Avez-vous déjà utilisé le dépôt direct dans une demande de prestations d'assurance-emploi précédente?

- Oui  
 Non

\* Informations bancaires

- J'ai les informations sur mon compte de banque avec moi.  
 Je n'ai pas les informations sur mon compte de banque avec moi, mais je vous les fournirai le plus tôt possible.  
 Je ne peux pas utiliser le dépôt direct.

Page précédente

Page suivante

17.

## Dépôt direct - Renseignements bancaires

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

**Il est très important que les renseignements bancaires que vous nous fournissez soient exacts. Nous utiliserons cette information pour déposer vos prestations d'assurance-emploi.**

Le nom de votre institution financière est indiqué sur votre chèque

Le bas d'un chèque bancaire classique ressemble habituellement à ceci :



\* Numéro de succursale / transit

Le numéro de la succursale bancaire peut aussi être appelé numéro de transit de la succursale. Entrez un numéro de 5 chiffres.

Institution financière (I.F.) - Sélectionnez votre institution financière dans la liste qui suit en cliquant une fois

Si votre institution financière n'est pas dans cette liste, précisez le nom et le numéro ci-dessous (précisez seulement les 3 derniers chiffres pour le numéro) :

\* Nom I.F.

\* Numéro I.F.

Ce numéro doit contenir trois chiffres.

\* Numéro de compte

S'il s'agit d'un compte conjoint, veuillez indiquer le nom du ou des autres titulaires du compte :

J'autorise Emploi et Développement social Canada à faire suivre le dépôt de mes prestations d'assurance-emploi et/ou prestations d'emploi à un compte différent de celui mentionné ci-dessus au moment où l'institution financière avisera [EDSC](#) d'un changement d'institution financière, de succursale / transit ou de numéro de compte.

Afin d'éviter tout retard dans le paiement de mes prestations, je communiquerai aussitôt avec le service d'information téléphonique si je change d'institution financière, de succursale, si je ferme mon compte bancaire, ou si je change d'adresse de résidence ou postale.

Page précédente

Page suivante

18.

## Autres renseignements personnels

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

\* Indiquez votre plus haut niveau d'études complété

\* Êtes-vous membre d'un syndicat ou d'une association professionnelle?

- Oui  
 Non

Page précédente

Page suivante

19.

## Renseignements sur le dernier employeur - LES FOURGONS TRANSIT

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

\* Nom d'entreprise de votre employeur le plus récent 

LES FOURGONS TRANSIT

Indicatif régional et numéro de téléphone

Si vous n'êtes pas en mesure de fournir ces renseignements en ce moment, vous devez les fournir lorsque votre demande est remplie. Sinon, ceci pourrait retarder le traitement de votre demande.

(514) 382-0104

Premier jour travaillé (JJ/MM/AAAA) 

Si vous n'avez jamais déposé de demande de prestations d'assurance emploi auparavant, veuillez indiquer le premier jour où vous avez commencé à travailler pour votre employeur le plus récent. Si vous avez déposé une demande d'assurance-emploi par le passé, veuillez indiquer votre premier jour de travail depuis la dernière fois où vous avez déposé une demande d'assurance-emploi. Si vous êtes retourné travailler chez votre dernier employeur après une interruption d'emploi, veuillez indiquer la date à laquelle vous avez repris votre travail.

\* Dernier jour travaillé (JJ/MM/AAAA) 

24/03/2020

\* Retournez-vous au travail chez votre employeur?

- Oui  
 Non  
 Inconnu

\* Connaissez-vous la date de votre retour?

- Oui  
 Non

Page précédente

Page suivante

20.

## Renseignements sur les raisons de la cessation d'emploi

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

Employeur :

Nom LES FOURGONS TRANSIT

Numéro de téléphone (514) 382-0104

Premier jour travaillé 10/02/2014

Dernier jour travaillé 24/03/2020

\* Pourquoi avez-vous cessé de travailler? 

- Il y a eu un manque de travail (ceci inclut fermeture en raison de COVID-19, une mise à pied, une fin d'un contrat ou fin de saison et une fermeture de bureau).
- J'ai quitté mon emploi (ceci inclut une retraite, des raisons de santé, un déménagement pour accompagner un conjoint ou une personne à charge).
- J'ai été congédié(e) ou suspendu(e) (ceci inclut la fin d'emploi d'une personne ne convenant pas aux exigences du poste, dont l'emploi s'est terminé avant la fin de la période de probation, ou dont l'emploi s'est terminé sans motif).
- Je suis en congé de maladie (ceci inclut une maladie, une blessure, quarantaine, une chirurgie, une convalescence et un congé médical autorisé).
- Je suis en congé de maternité.
- Je suis en congé parental (ceci inclut les soins prodigués à un nouveau-né ou un enfant adopté récemment).
- Je suis en congé de compassion (ceci inclut prodiguer des soins ou du soutien à une personne requérant des soins de fin de vie).
- Je suis en congé pour proches aidants (ceci inclut prodiguer des soins ou du soutien à une personne gravement malade ou blessée).
- Mon employeur a fait faillite.
- Je suis en formation d'apprenti.
- Je suis en accord de travail partagé.
- Je suis en congé autorisé.

[Page précédente](#)

[Page suivante](#)

21.

## Taux salarial

Quel était votre taux horaire ou salaire annuel (avant déductions)?

\$|  par  année ▾

Ce renseignement est sollicité afin d'obtenir des données pour l'information sur le marché du travail. La section suivante peut être remplie sur une base volontaire

[Page précédente](#)

[Page suivante](#)

22.

## Renseignements sur le titre d'emploi

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

Employeur :

Nom LES FOURGONS TRANSIT

Numéro de téléphone (514) 382-0104

Premier jour travaillé 10/02/2014

Inscrivez ici votre date d'embauche ou réembauche si vous avez déjà reçu un relevé d'emploi

Dernier jour travaillé 24/03/2020

\* Veuillez inscrire le titre de votre poste (secrétaire, plombier) ou votre domaine d'emploi (aviation, administration) et appuyez sur le bouton « Recherche titre d'emploi ». Vous pouvez également faire une recherche en utilisant les quatre premières lettres de votre titre de poste (secrétaire ou secr; plombier ou plom) ou domaine d'emploi (aviation ou avia; administration ou admi). Si vous ne trouvez pas le titre exact de votre occupation, choisissez celui qui correspond le plus.

Important : accents obligatoires.

Recherche titre d'emploi

23.

\* Veuillez inscrire le titre de votre poste (secrétaire, plombier) ou votre domaine d'emploi (aviation, administration) et appuyez sur le bouton « Recherche titre d'emploi ». Vous pouvez également faire une recherche en utilisant les quatre premières lettres de votre titre de poste (secrétaire ou secr; plombier ou plom) ou domaine d'emploi (aviation ou avia; administration ou admi). Si vous ne trouvez pas le titre exact de votre occupation, choisissez celui qui correspond le plus.

Important : accents obligatoires.

Recherche titre d'emploi

\* Sélectionnez un titre d'emploi de la liste ci-dessous; si le titre d'emploi que vous désirez utiliser n'est pas dans cette liste, faites une autre recherche. Choisir un titre d'emploi en le mettant en surbrillance.

technicien/technicienne du téléphone – télécommunications (7246)  
technicien/technicienne du traitement thermique (2212)  
technicien/technicienne d'unité de soutien – secteur médical (3413)  
technicien/technicienne d'urgence médicale (3234)  
technicien/technicienne d'usine-pilote (2211)  
technicien/technicienne en aérologie (2255)  
technicien/technicienne en agrologie (2221)  
technicien/technicienne en agronomie (2221)  
technicien/technicienne en aides de suppléance à l'audition (3237)  
technicien/technicienne en alimentation (2211)  
technicien/technicienne en alimentation – diététique (3219)  
technicien/technicienne en aménagement d'intérieurs (5242)  
technicien/technicienne en aménagement d'usines (2233)  
technicien/technicienne en aménagement paysager (2225)  
technicien/technicienne en aménagement paysager intérieur (2225)

Voici le titre d'emploi que vous avez sélectionné :

Page précédente

Page suivante

## Renseignements sur le relevé d'emploi - Dernier employeur

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

Employeur :

Nom LES FOURGONS TRANSIT

Numéro de téléphone (514) 382-0104

Premier jour travaillé

Inscrivez ici votre date d'embauche ou de réembauche si vous avez déjà reçu un relevé d'emploi

Dernier jour travaillé 24/03/2020

\* Nous avons besoin d'un relevé d'emploi (RE) couvrant cette période de travail pour traiter votre demande. Si votre employeur vous a remis un relevé d'emploi avec un numéro de série commençant par « S », « W » ou « Y », Service Canada l'a déjà reçu.

Sélectionnez l'une des options suivantes :

- J'ai en ma possession le relevé d'emploi papier et le soumettrai ou l'ai déjà soumis à Service Canada, ou mon employeur l'a transmis par voie électronique.
- Le relevé d'emploi a été ou sera demandé à mon employeur et sera soumis prochainement.
- Le relevé d'emploi n'a pas été produit par mon employeur puisque celui-ci est soit en faillite, soit retiré des affaires, ou déménagé.
- Le relevé d'emploi ne sera pas émis, car mon emploi n'est pas assurable (exemples : je suis un travailleur autonome, je contrôle plus de 40 % des actions avec droit de vote de la compagnie pour laquelle je travaille, etc.).

Page précédente

Page suivante

24.

## Autres employeurs

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

**Si vous avez déjà déclaré votre période d'emploi chez votre dernier employeur, ne déclarez pas de nouveau cette même période dans la présente section.**

\* Au cours des 52 dernières semaines, avez-vous eu d'autres périodes d'emploi? (avec le même employeur ou d'autres employeurs) 

- Oui  
 Non

Vous devez fournir à Service Canada tous relevés d'emploi **papier** que vous avez reçus de vos employeurs au cours des 52 dernières semaines. Ces renseignements supplémentaires serviront à déterminer si vous êtes admissible aux prestations.

[Page précédente](#) [Page suivante](#)

25.

## Message concernant le relevé d'emploi manquant

C'est votre responsabilité de fournir les relevés d'emploi identifiés « Copie de l'employé Partie 1 ou Copie du pêcheur Partie 1 » émis par chacun des employeurs pour lesquels vous avez travaillé au cours des dernières 104 semaines « sauf les relevés d'emploi qui seront soumis électroniquement à Service Canada par vos employeurs ». Votre demande ne pourra être traitée qu'une fois tous vos relevés d'emplois reçus.

Si vous éprouvez des difficultés à obtenir votre RE, visitez votre Centre Service Canada ou composez le 1-800-808-6352.

[Page précédente](#) [Page suivante](#)

26.

## Renseignements sur les prestations du Régime québécois d'assurance parentale

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

\* La province de Québec administre son propre Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) pour les prestations de maternité, de paternité, parentales, ou d'adoption. Au cours des 2 dernières années, avez-vous reçu des prestations en provenance du RQAP ou recevrez-vous de telles prestations?

- Oui  
 Non

[Page précédente](#) [Page suivante](#)

27.

## Indemnités pour accident du travail

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

\* Avez-vous reçu ou recevrez-vous de l'argent à la suite d'une décision relative aux indemnités pour accident du travail?

- Oui  
 Non

[Page précédente](#) [Page suivante](#)

28.

## Renseignements sur les pensions

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

\* Recevez-vous ou recevrez-vous une pension pour les 52 semaines à venir?

- Oui  
 Non

[Page précédente](#) [Page suivante](#)

29.

## Renseignements sur les relations d'affaires

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

### Lien de parenté avec l'employeur

\* Avez-vous un lien de parenté avec le propriétaire ou le copropriétaire d'une entreprise pour laquelle vous travaillez ou avec un actionnaire ou un des actionnaires qui participaient à la gestion de l'entreprise?

- Oui  
 Non

Répondez « oui » si le propriétaire, le copropriétaire ou l'actionnaire est :

- votre père, mère, vos grands-parents ou arrière-grands-parents (y compris les liens de parenté établis par adoption, par famille reconstituée et par alliance);
- votre frère ou soeur (y compris les liens de parenté établis par famille reconstituée et par alliance);
- votre fils, fille, vos petits-enfants ou arrière-petits-enfants (y compris les liens de parenté établis par adoption, par famille reconstituée et par alliance);
- votre conjoint(e) (y compris conjoint(e) de fait);
- votre tante, oncle, nièce, neveu, cousine ou cousin.

**Remarque :** Vous n'avez pas de lien de parenté avec votre employeur aux fins de l'assurance-emploi si vous êtes un travailleur autonome qui se livre à la pêche et que vous recevez un formulaire de relevé d'emploi (RE) pour pêcheurs indépendants. Si vous avez un lien de parenté avec l'un de vos autres employeurs, sélectionnez « Oui ».

### Actionnaire dans une société par actions pour laquelle vous travaillez

\* Possédez-vous plus de 40 % des actions d'une société pour laquelle vous travaillez? 

- Oui  
 Non

Un actionnaire est une personne qui possède des actions dans une société (une entreprise qui a été légalement constituée en société par actions).

### Propriétaire unique ou associé d'une entreprise pour laquelle vous travaillez

\* Étiez-vous propriétaire ou copropriétaire (associé) d'une entreprise pour laquelle vous travaillez? 

- Oui  
 Non

[Page précédente](#)

[Page suivante](#)

30.

## Meilleures semaines variables

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

### En quoi consiste le calcul des meilleures semaines variables?

Les meilleures semaines variables sont les semaines de travail (sauf le travail autonome) où vous avez gagné le plus d'argent. Si vos gains assurables varient d'une semaine à l'autre, nous calculerons votre taux de prestations en fonction des meilleures semaines de votre période de référence (généralement les 52 dernières semaines de travail ou depuis le début de votre dernière demande d'assurance-emploi).

### Quels renseignements devez-vous fournir?

Veuillez donner des informations précises et complètes sur vos meilleures semaines, car nous les utilisons avec vos relevés d'emploi pour calculer votre taux de prestations. Calculez vos gains hebdomadaires en fonction d'une semaine civile du **dimanche au samedi**.

Pour chaque semaine (du dimanche au samedi) où vous avez gagné le plus d'argent, donnez les informations suivantes:

- Les dates; et
- Votre salaire hebdomadaire brut (avant déductions) qui devrait inclure les paie de vacances et les jours fériés compris dans chaque paie.

\* Au cours de la dernière année, avez-vous travaillé moins que 22 semaines?

- Oui  
 Non

[Page précédente](#)

[Page suivante](#)

31.

## Historique du marché du travail

### ► Aide pour cette page

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

Au cours des 2 dernières années, avez-vous, à un moment ou l'autre :

\* reçu des indemnités d'accident de travail? 

- Oui
- Non

\* été dans l'incapacité de travailler pour des raisons médicales? 

- Oui
- Non

\* reçu des indemnités en vertu d'un régime collectif d'assurance salaire? 

- Oui
- Non

\* été dans l'incapacité de travailler à cause d'un conflit de travail (grève ou lock out)? 

- Oui
- Non

\* participé à un cours de formation auquel une autorité désignée vous avait envoyé(e)? 

- Oui
- Non

32.

\* été en prison? 

- Oui
- Non

\* reçu un paiement du programme de protection des salariés? 

- Oui
- Non

[Page précédente](#)

[Page suivante](#)

## Renseignements sur le travail indépendant

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

\* Êtes-vous un travailleur indépendant, autre que dans la pêche ou sur une ferme? 

- Oui
- Non

[Page précédente](#)

[Page suivante](#)

33.

## Renseignements sur l'agriculture

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

\* Déclarez-vous ou déclarerez-vous un revenu d'agriculture sur votre déclaration de revenus? 

- Oui
- Non

[Page précédente](#)

[Page suivante](#)

34.

## Cours ou programme de formation

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

\* Suivez-vous ou suivrez-vous un cours ou un programme de formation? 

- Oui  
 Non

Page précédente

Page suivante

35.

## Renseignements sur la disponibilité lors d'une grossesse

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

\* Êtes-vous enceinte ou avez-vous accouché au cours des 17 dernières semaines?

- Oui  
 Non

Page précédente

Page suivante

36.

## Assistance d'une tierce personne

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

\* Quelqu'un vous a-t-il aidé à remplir cette demande? 

- Oui  
 Non

Page précédente

Page suivante

37.

## Droits et responsabilités : page 1 de 6

### L'assurance-emploi et vous : Une responsabilité partagée

L'assurance-emploi aide les Canadiens et les Canadiennes en leur versant une aide financière temporaire lorsqu'ils sont sans emploi, participent à un programme d'apprentissage ou de travail partagé, en cas de grossesse, de maladie ou de blessure, lorsqu'ils prennent soin d'un nouveau-né ou d'un enfant nouvellement adopté, ou encore, lorsqu'ils prodiguent des soins ou apportent leur soutien à un membre de la famille gravement malade.

Le droit de recevoir des prestations est une responsabilité partagée entre Service Canada et vous, notre client.

Page précédente

Page suivante

38.

## Droits et responsabilités : page 2 de 6

### Les responsabilités de Service Canada

Lorsque vous demandez des prestations d'assurance-emploi, nous visons à :

- vous donner un service rapide et courtis;
- vous informer des programmes et services offerts;
- vous servir dans la langue officielle de votre choix;
- établir une période de prestations, si vous respectez les critères d'admissibilité précisés dans la *Loi sur l'assurance-emploi* et son règlement d'application;
- traiter votre demande d'assurance-emploi dans le même délai, qu'elle ait été faite en ligne en personne ou par courrier;
- vous donnez des renseignements exacts au sujet de votre demande; y compris sur la façon dont vous pouvez partager les prestations parentales avec votre conjoint ou conjoint de fait admissible à l'assurance-emploi, les prestations de compassion avec d'autres membres de la famille admissibles à l'assurance-emploi, ou les prestations pour proches aidants avec d'autres membres de la famille admissibles à l'assurance-emploi, et vous indiquer si vous devez ou non observer un délai de carence (période d'attente); et
- de vous informer des décisions rendues concernant votre demande et vous expliquer la marche à suivre si vous êtes en désaccord avec une décision.

Page précédente

Page suivante

## Droits et responsabilités : page 3 de 6

### Vos responsabilités

Lorsque vous demandez des **prestations régulières**, y compris des **prestations de pêcheur**, vous devez :

- être prêt et disposé à travailler et être incapable de trouver un emploi convenable.
- chercher activement et accepter des offres d'emploi convenable. Pour plus d'information sur ce qui constitue un emploi convenable, visitez la section assurance-emploi du site Web de Service Canada, à [servicecanada.gc.ca](http://servicecanada.gc.ca)
- Les activités de recherche d'emploi pour accroître les possibilités de trouver un emploi convenable peuvent consister en ce qui suit :
  - l'évaluation des possibilités d'emploi;
  - la rédaction d'un curriculum vitae ou d'une lettre de présentation;
  - inscription à des outils de recherche d'emploi ou de banques d'emplois électroniques ou agences de placement;
  - assister à des ateliers de recherche d'emploi ou de salons de l'emploi;
  - le réseautage;
  - communication avec des employeurs éventuels;
  - présenter des demandes d'emploi;
  - participer aux entrevues;
  - participer aux évaluations des compétences.
- conserver un registre détaillé comme preuve de vos efforts de recherches d'emploi convenable, puisqu'il peut vous être demandé à tout moment. Le registre de recherches d'emploi doit être conservé pour une période de 6 ans.
- nous déclarer tous les refus d'emploi;
- déclarer toute période pendant laquelle vous n'êtes pas disponible pour travailler;
- fournir les renseignements et les documents requis;
- respecter vos rendez-vous avec notre bureau;
- nous informer de toute cessation d'emploi et des motifs de cette cessation;
- déclarer les périodes où vous êtes absent de votre lieu de résidence et/ou toute absence du Canada;
- déclarer tout emploi, que vous travailliez pour le compte de quelqu'un d'autre ou à votre compte;
- déclarer avec exactitude toute rémunération brute provenant d'un emploi dans les semaines où vous avez gagné ces sommes, de même que toute autre somme que vous pourriez recevoir.

[Page précédente](#)

[Page suivante](#)

## Droits et responsabilités : page 4 de 6

### Autres renseignements importants

#### Versement des prestations

Le versement de vos prestations peut être repoussé si, par exemple, vous recevez une paie de vacances ou une indemnité de départ. Si tel est le cas, vous en serez avisé par écrit.

#### Délai de carence (période d'attente)

Au début de la période de prestations, vous aurez habituellement à observer un délai de carence (période d'attente) au cours duquel aucune prestation ne sera versée. Il existe toutefois des exceptions à cette règle permettant de supprimer le délai de carence.

#### Déclarations

Si vous avez choisi de ne pas faire de déclarations pendant que vous recevez des prestations de maternité, parentales, de compassion, prestations pour proches aidants ou d'apprenti, vous devez informer Service Canada immédiatement si vous avez une rémunération ou de l'emploi à déclarer.

#### Programme d'apprentissage

Pour être admissible à l'assurance-emploi en tant qu'apprenti, un prestataire doit suivre un cours qui fait partie d'un programme d'apprentissage vers lequel la Commission de l'assurance-emploi l'a dirigé et avoir arrêté de travailler pour suivre le cours.

[Page précédente](#)

[Page suivante](#)

## Droits et responsabilités : page 5 de 6

### Autres renseignements importants

#### Absence du Canada

Vous devez nous aviser de tous vos déplacements hors du pays. Des prestations d'assurance-emploi peuvent être versées même si vous êtes temporairement à l'étranger. Par exemple, des prestations de maladie peuvent être versées si vous êtes aux États-Unis dans le but de recevoir un traitement médical qui n'est pas facilement accessible ou actuellement offert au Canada. Si vous résidez de façon permanente aux États Unis, des prestations régulières, parentales, de maternité, de compassion et pour proches aidants peuvent être versées aussi longtemps que vous répondez aux exigences d'admissibilité.

Vous pouvez aussi faire une demande de prestations parentales, de maternité, de compassion ou pour proches aidants si vous ne résidez ni au Canada, ni aux États-Unis, pourvu que vous soyez admissible au programme d'assurance-emploi du Canada.

[Page précédente](#)[Page suivante](#)

## Droits et responsabilités : page 6 de 6

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

### Autres renseignements importants

#### Intérêts

Des intérêts sont ajoutés sur les dettes découlant de fausses déclarations. Ils sont calculés quotidiennement et composés mensuellement, au taux moyen de la Banque du Canada plus 3 % .

#### Fausses déclarations ou trompeuses

Si vous ne dévoilez pas certains éléments d'information, ou si vous faites sciemment une déclaration fautive ou trompeuse, vous commettez une infraction pouvant entraîner un trop-payé et vous vous exposez à de graves pénalités, voire des poursuites. Cependant, en informant Service Canada de la situation avant qu'elle ne soit sous enquête, nous pouvons renoncer aux poursuites ou aux pénalités monétaires.

#### Sommes impayées

Si vous avez une dette impayée avec le programme d'assurance-emploi ou l'Agence du revenu du Canada, ou si vous faites l'objet d'une ordonnance de saisie du ministère de la Justice pour une pension alimentaire impayée, ces sommes pourront être déduites directement de vos prestations d'assurance-emploi. Informez-vous des dispositions de remboursement en composant le numéro de téléphone indiqué sur l'avis de trop payé.

\* Moi, Vicky Saulnier, j'ai lu et j'ai bien compris mes droits et responsabilités, et :

- J'accepte mes droits et responsabilités.**
- Je n'accepte pas mes droits et responsabilités et je veux abandonner ma demande de prestations d'assurance-emploi.**

[Page précédente](#)[Page suivante](#)

## Déclaration

Les réponses aux questions et aux champs accompagnés d'un astérisque ( \* ) sont obligatoires.

Je déclare que les renseignements fournis dans la demande de prestations d'assurance-emploi en ligne et les questionnaires sont exacts à ma connaissance.

Je comprends que ces renseignements serviront à déterminer mon admissibilité aux prestations d'assurance-emploi (y compris le supplément familial) et/ou à des prestations d'emploi, des mesures de soutien et des activités de formation. J'ai lu et je comprends la partie sur les droits et responsabilités.

Je comprends que les renseignements fournis feront l'objet d'une vérification et qu'une fausse déclaration présentée par le biais de la demande de prestations d'assurance-emploi en ligne est sujette à une pénalité administrative ou à une poursuite judiciaire lorsque cette déclaration fautive ou trompeuse est faite sciemment.

\* Moi, [REDACTED]

- accepte l'attestation ci-dessus et je désire présenter ma demande de prestations d'assurance-emploi en ligne.**
- n'accepte pas l'attestation ci-dessus et je désire abandonner ma demande de prestations d'assurance-emploi en ligne.**

[Page précédente](#)[Soumettre](#)

## Confirmation et renseignements

### ► Aide pour cette page

Merci - Nous avons reçu votre demande.

Il y a un délai de carence (période d'attente) au cours duquel aucune prestation n'est versée. En raison de changements législatifs en vigueur à compter du 1er janvier 2017, la durée du délai de carence est d'une semaine pour les demandes de prestations débutant à cette date ou après. Pour les demandes de prestations débutant avant le 1er janvier 2017, la durée du délai de carence demeure à deux semaines.

Numéro de confirmation : [REDACTED]

Nom : [REDACTED]

Date reçue (heure de l'Atlantique) : 24/03/2020 19:51

Si vous avez des renseignements à ajouter ou à modifier, **NE remplissez PAS** une autre demande en ligne; veuillez communiquer avec nous en téléphonant au 1-800-808-6352 ou par écrit.

Imprimer la page de confirmation

Imprimer les Droits et responsabilités

### Documents ou renseignements requis

Avant que votre demande puisse être finalisée vous devez :

1. Soumettre la « Copie de l'employé(e) Partie 1 ou Copie du pêcheur Partie 1 » de vos relevés d'emploi (à moins que votre employeur transmette votre relevé d'emploi par voie électronique) de :

#### Liste d'employeurs

Nom	Premier jour	Dernier jour
LES FOURGONS TRANSIT	10/02/2014	24/03/2020

40.

### Quelle est la prochaine étape?

- Nous vous posterons un [Relevé des prestations](#) qui comprend votre [code d'accès](#). Lisez les instructions pour savoir comment remplir vos déclarations du prestataire en accédant à notre [Service de déclaration par Internet](#) ou notre [Service de déclaration par téléphone](#).
- Si vous avez présenté une demande d'assurance-emploi au cours du dernier mois, vous ne recevrez pas de nouveau code d'accès par la poste. Vous pouvez utiliser le même code d'accès que celui que vous utilisiez pour remplir vos déclarations du prestataire toutes les deux semaines et accéder aux renseignements sur votre demande d'assurance-emploi.
- Après avoir présenté une demande de prestations d'assurance-emploi, vous devez commencer à remplir des déclarations toutes les deux semaines en utilisant le Service de déclaration par Internet ou par téléphone dès que vous recevez votre code d'accès par la poste. Si vous êtes admissible à des prestations, aucun paiement ne peut vous être versé tant que vous n'avez pas soumis vos déclarations aux deux semaines.
- Pour obtenir des renseignements sur votre demande ou pour mettre à jour votre adresse postale ou vos renseignements sur le dépôt direct, consultez [Mon dossier Service Canada](#) ou appeler notre Service d'information téléphonique au 1-800-808-6352.